BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2079

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MÂCON

Ventes et cessions

795 312 651 RCS Mâcon.
CLC EQUIPEMENT.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 1500000.00 EUR.
Adresse : 78, Avenue Du Général de Gaulle, la Ruche, 71160 Digoin.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Par acte sous seing privé en date du 30/06/2026, la SAS DOUX VOYAGE, au capital de 2525000 €, dont le siège social est 5 Rue Casimir Perier 69002 LYON, immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 793 990 417 et la SARL CLC EQUIPEMENT, au capital de 1500000 €, dont le siège social est 78 Avenue du Général de Gaulle 71600 DIGOIN, immatriculée au RCS de Mâcon sous le n° 795 312 651, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la SARL CLC EQUIPEMENT par la SAS DOUX VOYAGE. Evaluation de l'actif et du passif de CLC EQUIPEMENT dont la transmission à DOUX VOYAGE est prévue, actif : 2035258 € - passif 564520 € - Augmentation du capital de DOUX VOYAGE, société absorbante : DOUX VOYAGE société absorbante détenant la totalité des parts sociales de CLC EQUIPEMENT société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion est de 1 470 738 €. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont les créances sont antérieures à la date de parution du présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus aux articles L 236.14 et R 236-8 du Code de Commerce, soit trente jours à compter de la présente publication devant le Tribunal de Commerce compétent. Le projet de fusion a fait l'objet d'un dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Mâcon le 07/08/2026 pour la SARL CLC EQUIPEMENT et au greffe du Tribunal de commerce de Lyon le 07/08/2026 pour la SAS DOUX VOYAGE..